



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 31 octobre 2023

**Exercice de gestion de crise
Sites de Geosel et de Géométhane - Manosque**

Afin de s'entraîner à réagir à une situation de crise, des exercices sont régulièrement organisés par les acteurs de la sécurité civile. Pour les sites industriels de **Geosel et de Géométhane, un exercice** impliquant les exploitants, les services de l'État et les collectivités de Manosque, Dauphin, Saint-Maime, Volx et Saint-Martin les Eaux **se tiendra le 7 novembre 2023 dans l'après-midi**. Cet exercice se fondera sur les dispositions du plan particulier, disponible [sur le site de la préfecture](#).

Il s'agira essentiellement d'un exercice en salle, « sur table », impliquant la mise en œuvre de la chaîne de commandement. Quelques manœuvres sur le terrain pourront être observées, liées aux barrages routiers prévus pour éviter les entrées dans la zone potentiellement dangereuse (sans blocage effectif de la circulation).

À cette occasion **les systèmes d'alerte et d'information suivants pourront être réellement mis en œuvre** dans l'après-midi :

- [les sirènes](#) dites « PPI » des sites de Geosel et de Géométhane, audibles sur tout ou partie des communes de Manosque, Mane, Dauphin, Saint-Martin les Eaux et de Volx ;
- [le système FR Alert](#), par diffusion cellulaire d'un message textuel à l'ensemble des téléphones mobiles compatibles, présents dans et à proximité de la zone du plan particulier d'intervention de Geosel et Géométhane.

Aucune action n'est attendue de la part de la population dans le cadre de cet exercice.

En situation réelle, il serait attendu de la part de la population, alertée par les sirènes ou par tout autre moyen de :

- *s'abriter et se confiner dans un lieu clos ;*
- *ne pas téléphoner, hors urgence vitale, au risque de saturer les réseaux utilisés également par les services gérant la crise ;*
- *ne pas s'exposer en allant chercher les enfants à l'école, ils y sont en sécurité ;*
- *se tenir à l'écoute des médias et réseaux sociaux officiels, où sera diffusée la conduite à tenir.*

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex